

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT IVOIRIEN

Suite à une mutinerie déclenchée au sein de l'armée malienne, le mardi 18 août 2020, ayant impacté les institutions de la République du Mali,

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé, le même jour, de la fermeture de toutes les frontières terrestres, aériennes et maritimes de ses pays membres avec le Mali.

En application de cette décision de l'organisation ouest africaine, le Gouvernement Ivoirien décide de la fermeture de ses frontières terrestres et aériennes avec le Mali, à compter de ce mardi 18 août 2020, jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Abidjan, le 18 août 2020




Sidiki DIAKITE

Ministre de l'Administration du Territoire
et de la Décentralisation